



Facture 45€ impayée Orange engendre un harcèlement 1 an après

Par **faberge1978**, le **09/11/2014** à **12:54**

Bjr, je suis installé à l'étranger depuis plus d'un an date à laquelle j'avais résilié mon contrat internet Orange leur expliquant par courrier que je n'allais pu être joignable à l'adresse en leur possession. j'ai remis le matériel la veille de mon départ à l'étranger sans que la facture de 45€ du dernier mois ne soit prête ou que qqn à la boutique Orange est voulu/pu prendre le chèque de la future facture. Un an après, je constate une société "Etudes, huissiers..." m'écrit à mon ancienne adresse après une dizaine de courrier divers menaçant de poursuites. Je suis inquiet à cause de ces courriers, et je souhaite régler orange pour ses 45€, mais je ne veux pas avoir à payer des charges supplémentaires car j'estime ne pas avoir été dans le tort dans cette affaire. Votre conseil svp